

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00306 Numéro SIREN : 582 142 451 Nom ou dénomination : A & P - LITHOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 11052

11052

N° 2050-SD 2021

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise ZAC de la Goulgatière 35220 CHATEAUBOURG Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7 Néant ☐ *

		Exercice N clos le				
		3	1			
		1	2			
		2	0			
		2	0			
		Brut	Amortissements, provisions			
		1	2			
			Net			
			3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX	94 362	CQ	94 362	
		Concessions, brevets et droits similaires	176 886	AG	177 526	1 360
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	188 641	AO	75 115	113 526
		Constructions AP	3 376 097	AQ	2 386 791	989 307
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	3 768 469	AS	3 014 765	753 703
		Autres immobilisations corporelles AT	315 855	AU	272 746	43 109
		Immobilisations en cours AV	735 219	AW		735 219
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières * BH	133 464	BI		133 464
TOTAL (II) BJ		8 790 993	BK	6 021 305	2 769 688	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	1 133 227	BM	107 214	1 026 013
		En cours de production de biens BN	1 135 150	BO		1 135 150
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	693 618	BS		693 618
		Marchandises BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	410 978	BY	14 904	396 074
		Autres créances (3) BZ	2 053 625	CA		2 053 625
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE	
Disponibilités CF	1 142 036		CG		1 142 036	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	45 969	CI		45 969	
	TOTAL (III) CJ	6 614 603	CK	122 118	6 492 486	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	15 405 596	IA	6 143 423	9 262 173	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an : CR	15 638
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2021

Designation de l'entreprise		A4P - LITHOS SAS		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 400 000)		DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 424 944	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	959 148	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	4 724 093	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	15 000	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	15 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 791 758	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	971 201	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 689 585	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	100 206	
	Autres dettes		EA	64 623	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	4 517 373		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	5 707	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 262 173		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 054 193
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 616	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A&F - LITHOS SAS							Néant		*
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	284 827	FB		FC	284 827		
	biens *	FD	9 072 275	FE	2 098 232	FF	11 170 507		
	Production vendue services*	FG	521 889	FH		FI	521 889		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 878 990	FK	2 098 232	FL	11 977 222		
	Production stockée*					FM	(154 427)		
	Production immobilisée*					FN	3 716		
	Subventions d'exploitation					FO	335		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	86 226		
	Autres produits (1) (11)					FQ	30		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 913 102	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	284 827
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 747 607		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(92 695)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 911 009		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	272 949		
Salaires et traitements*						FY	3 196 297		
Charges sociales (10)						FZ	1 152 756		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*						GA	288 487
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	15 000
Autres charges (12)						GE	18 003		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 794 239		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 118 863		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 950	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	13 206	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	18 155		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	31 160	
	Différences négatives de change						GS	5 070	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	36 230	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 075)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 100 788		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2021

Désignation de l'entreprise SAF - NITROS SAS		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	56
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	56
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 274
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 628
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	19 902
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(19 846)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	145 810
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	75 983
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 931 314
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 072 165
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	859 148
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	101 971
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	59 422
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	18 000	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatifs A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RGLT PENALITES CLIENTS			56
PERTE ET PROFIT FOURNISSEURS 2013		4 274	
VNC SUR CESSION IMMOBILISATION CORPORELLE		15 628	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : A&F - LITHOS SAS											Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	94 362	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	175 604	KE		KF	3 283	
CORPORELLES	Terrains					KG	188 641	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	2 526 662	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				[Dont Composants	M2		KP	769 728	KQ	88 702	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	3 697 412	KT	247 507	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 653	KW		KX	3 748	
		Matériel de transport *				KY	61 938	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	245 111	LC		LD	4 256	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	273 394	LI		LJ	636 401	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 764 540	LO		LP	980 614	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	165 017	IU		IV		
	TOTAL IV					LQ	165 017	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	8 199 522	ØH		ØJ	983 896		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
					1	2	3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			IN		CØ		DØ	94 362	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			IO		LV		LW	178 886	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	188 641	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 526 662	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	8 995	MH	849 435	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	176 451	MK	3 768 469	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	5 401	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	61 938	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	851	MT	248 516	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	174 576	NA	735 219	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	360 872	NH	8 384 281	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	31 553	2F	133 464	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	31 553	NK	133 464	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	392 425	ØL	8 790 993	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le 2 1 1 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A&P - LITHOS SAS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise A&P - LIHOS SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	175 604	PF	1 922	PG	0	PH	177 526		
Terrains		PI	62 984	PJ	12 132	PK		PL	75 115		
Constructions	Sur sol propre	PM	1 758 073	PN	44 165	PO		PQ	1 802 238		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	553 425	PW	40 122	PX	8 995	PY	584 553		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 995 707	QA	179 881	QB	160 823	QC	3 014 765		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 653	QE	174	QF		QG	1 827		
	Matériel de transport	QH	44 413	QI		QJ		QK	44 413		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	217 266	QM	10 091	QN	851	QO	226 506		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	5 633 521	QV	286 565	QW	170 668	QX	5 749 417		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	5 903 487	ØP	288 487	ØQ	170 668	ØR	6 021 305		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales. agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	15 000	5X		5Y	15 000
TOTAL II	5Z		TV	15 000	TW		TX	15 000	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	134 017	6P		6R	26 803	6S	107 214
	Sur comptes clients	6T	14 904	6U		6V		6W	14 904
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	148 921	TY		TZ	26 803	UA	122 118
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	148 921	UB	15 000	UC	26 803	UD	137 118
			UE	15 000	UF	26 803			
Dont dotations et reprises			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise A&F - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise A&F - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise A&F - LITHOS SAS

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : A4P - LITHOS SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	133 464	UV		UW	133 464		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	15 638				15 638		
	Autres créances clients				UX	395 341		395 341				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 878		2 878				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	54 410		54 410				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	19 167		19 167				
	Groupe et associés (2)				VC	1 892 416		1 892 416				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	84 754		84 754				
	Charges constatées d'avance				VS	45 969		45 969				
	TOTAUX				VT	2 644 036	VU	2 494 935	VV	149 101		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	2 909		2 909					
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 788 849		325 669		329 255		1 133 925	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	871 201		871 201					
Personnel et comptes rattachés				8C	421 309		421 309					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	1 177 756		1 177 756					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	59 068		59 068					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	31 452		31 452					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	100 206		100 206					
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	64 623		64 623					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	4 517 373	VZ	3 054 193		329 255		1 133 925	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	499 532	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	123 102	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ANP - LITHOS SAS				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	359 149		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE	XE	2 154		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	145 810	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX	XW	145 810	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*				XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								Y7	256 937		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12.8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8			
	- imposées aux taux de 0 %								ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	5 707			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		MS					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
								TOTAL I	WR	1 269 756		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	141 545
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
			- imposées au taux de 0 %								WH	
			- imposées au taux de 19 %								WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										IG	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX	
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*											ZY	
Majoration d'amortissement*											XD	27 124
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Résumé d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	XF		
				Société investissements immobiliers (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défence (44 septies)		PA			
		CFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quinquies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		183 455			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2	

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2021

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	352 124
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	917 632	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	917 632	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	405 258
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
PARTICIPATION BENEFICE	9K	145 810	9L 141 545
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmimontant du transfert).

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2021

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
			- Autres réserves		ZD	182 989					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	982 989		Dividendes	ZE	800 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	982 989		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	982 989			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	709 345	YQ	258 285			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	1 791 147			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	19 819			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	153 868			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	83 017			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	963 158			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 911 009			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	147 161			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	125 788			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	272 949			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 069 411			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 322 851			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	3 151 759			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,32 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	917 632	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(517 895)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	49132176600017			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : <u>A&P - LITHOS SAS</u>						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I - Immobilisations *	1	AGENCEY RMEN 01062017	42 622		24 994	15 628		
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme σ			Plus-values taxables à 19% (1) ⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CARRÉ A : plus ou moins-values à long terme								
CARRÉ B : plus ou moins-values à court terme								

Nº 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise

Sage

Designation de l'entreprise : AXE - LITHOS SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	(à préciser) au titre de :	N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2021

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. $\pi = \kappa + \lambda + \mu + \nu + \omega$ π
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A&P - LITHOS SAS</u>		Néant ☒ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : #	YP	106	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG	5	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 977 222	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	11 977 222	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	30	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	3 716	
Subventions d'exploitation reçues	OF	335	
Variation positive des stocks	OD	154 018	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	51 591	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	209 690	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	4 276 349	
Variation négative des stocks	OQ	215 750	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 548 203	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	16 003	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	6 056 305	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	6 128 608
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	6 128 608
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

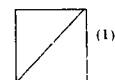
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 3 0 2 0

N° SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&F - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35220 VILLE CHATEAUBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 25000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 32 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ELVIA PCB

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 9 5 0 2 2 5 3 % de détention 100 Nb de parts ou actions 25000

Adresse : N° Voie Avenue d'Ochsenfurt

Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

☐

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 0

N° SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&P - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35220 VILLE CHATEAUBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		et clos le		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A & P - LITHOS 20 RUE JOLIOU CURIE 35020 CHATEAUBOURG France			20 RUE JOLIOU CURIE 35020 CHATEAUBOURG		
SIRET 58214245100027					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2011					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SAS SOFIE AVENUE D'OCHSENFURT 50200 COUTANCES			SIRET : 49132176600017		
B ACTIVITE					
Activités exercées Fabrication de Circuits Imprimés			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	917 632	Bénéfice imposable à 15 %
					Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF Nom et adresse du prestataire					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE X3					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA			Date : 18/05/2021 Lieu : CHATEAUBOURG		
			Qualité :		
			Nom du signataire : M LE PRESIDENT		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	800 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e					
						f					
						g					
						h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j					
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		800 000			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :								
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	5	6	7	8
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice					
						MVLT restant à reporter					

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012020 ET CLOS LE 31122020

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée A & P
20 RUE JOLIOT CURIE
CS80011

35220 CHATEAUBOURG

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes.
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales.
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise.
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 18052021

Signature.

Nom et qualité du signataire

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2020 dont le total est de 9 262 173 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ Résultat comptable bénéficiaire de 859 148 €

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crise Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a eu un impact sur l'activité de l'exercice 2020 :

La baisse d'activité pendant la crise sanitaire a entraîné une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 13%.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Les mesures prises ont permis de limiter la perte de l'exercice et l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Changement amortissement immobilisations

La société AP LITHOS SAS a décidé de réviser son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice en cours et sur les exercices futurs et a modifié la durée d'utilisation des installations techniques ayant connu une moindre utilisation pendant la crise sanitaire. L'impact de la crise sanitaire sur la charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 39 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Taux

- ♦ Construction :
 - gros œuvre 5 %
 - second œuvre + station 10 %
- ♦ Aménagement des terrains 10 %
- ♦ Agencements et aménagements des bâtiments 10 et 20 %
- ♦ Matériel et outillage industriel 20 % et 33.33 %
- ♦ Station de traitement..... 15 %
- ♦ Agencements matériel et outillage 20 %
- ♦ Matériel de transport..... 33.33 %
- ♦ Matériel et mobilier de bureau..... 10 et 20 %
- ♦ Logiciel 20 %, 33.33 % et 100 %

↳ Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2020 pour une valeur de 254 158 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II – CHANGEMENT DE PRESENTATION COMPTABLE

Dans un souci d'harmonisation des procédures du groupe ELVIA, les créances factor non disponibles préalablement enregistrées au niveau du poste « Autres créances » ont été reclassées au 31 décembre 2020 au poste « Disponibilités ». Au 31 décembre 2019, elles s'élevaient à 158 K€.

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2021

Page 2

Designation de l'entreprise : ASIS - LITHOS SAS										Néant
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCEP					1	2	Revalorisations et dévalorisations constatées au cours de l'exercice à l'actif et au passif		3	4
							5			
CORPUSCULES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I			CZ	14 362	DB		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			KD	174 896	KE		KF	3 183
	Terrains				KG	188 641	KH		KI	
	Sur sol propre	Dont Composants	L9		IJ	2 026 662	KK		KL	
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	769 708	KQ		KR	68 362
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	3 497 417	KT		KU	147 527
	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	1 603	KW		KX	3 734
	Matériel de transport				KY	61 934	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	742 112	LC		LD	4 356
FINANCIERES	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	178 394	LI		LJ	636 401
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III	TOTAL III			LN	7 764 240	LO		LP	987 614
	Participations évaluées par mise en équivalence				SG		SM		ST	
	Autres participations				SU		SV		SW	
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	160 017	IU		IV	
	TOTAL IV	TOTAL IV			LQ	160 017	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	8 796 022	OH		OJ	983 896
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur nette des immobilisations au début de l'exercice		Evolution de la valeur nette des immobilisations au cours de l'exercice	
INCEP					1	2	3		4	5
CORPUSCULES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I			IN	CO	DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			IO	LV	LW		IX	
	Terrains				IP	IX	LY		IY	
	Sur sol propre				IQ	MA	MH		NI	
	Sur sol d'autrui				IR	MA	MI		NI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IS	MA	MI		NI	
	Autres				IT	MA	MI		NI	
	Immobilisations corporelles				IU	MM	MN		MO	
	Matériel de transport				IV	MP	MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW	MP	MQ		MR	
FINANCIERES	Emballages récupérables et divers				IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III	TOTAL III			IY	NG	NH		NI	
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OH	OI		OW	
	Autres participations				JO	OH	OI		OW	
	Autres titres immobilisés				II	OB	OC		OD	
	Prêts et autres immobilisations financières				IE	OB	OC		OD	
	TOTAL IV	TOTAL IV			IB	OB	OC		OD	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			IA	OK	OL		OM	8 796 022

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise : AAT - COTIER, SAS										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements : au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'aménagement et de développement TOTAL I			CY	94 362	EL		EM		EN	94 362	
Autres immobilisations corporelles TOTAL II			PE	170 604	PF	1 622	PG		PH	172 226	
Terminé			PI	60 984	PJ	10 130	PK		PL	71 114	
En cours	Sur sol propre		PM	1 058 073	PN	44 160	PO		PQ	1 102 233	
	Sur subvention		PR		PS		PT		PU		
	Ind. générales, agencement et aménagement des constructions		PV	928 420	PW	40 100	PX	8 000	PY	976 520	
Équipements techniques, matériel et matériel industriels			PZ	1 065 787	QA	109 681	QB	180 828	QC	1 255 466	
Autres	Ind. générales, agencement et aménagement divers		QD	1 600	QE	174	QF		QG	1 774	
	Matériel de transport		QH	44 413	QI		QJ		QK	44 413	
	Matériel de bureau et équipement mobilier		QL	117 266	QM	10 000	QN	600	QO	127 866	
	Autres équipements et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 660 503	QV	264 065	QW	170 668	QX	1 924 613	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	1 933 487	OP	266 487	OQ	170 668	OR	2 200 505	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durées et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durées et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'aménagement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations corporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terminé		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
En cours	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur subvention	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ind. générales, agencement et aménagement des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Équipements techniques, matériel et matériel industriels		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres	Ind. générales, agencement et aménagement divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau et équipement mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Autres équipements et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de droits de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général au net (NP + NQ + NR)		NW		Total général au net (ON + NT + NL)	NY		Total général au net (NW + NY)	NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES DÉROGATOIRES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'acquisition d'emprunt à terme								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le mode N° 2032

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

↳ *sur stocks :*

Une provision pour dépréciation de 26 803 € concernant des stocks non mouvementés a été reprise au cours de l'année 2020 et porte le total à 107 214 €.

↳ *sur comptes clients :*

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en 2020 le solde reste à 14 904 €.

- ♦ Provisions pour risques.

↳ Une provision pour litige clients a été constatée de 15 000 €

- ♦ Provision pour pertes de change

↳ Pas de provision en 2020

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	106 769		106 769	
Compte de garantie COFACREDIT	24 335		24 335	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	395 341	395 341		
Clients douteux	15 637		15 637	
Personnel et comptes rattachés	2 878	2 878		
Sécurité Sociale				
ETAT Subvention à recevoir	19 167	19 167		
TVA	54 410	54 410		
Fournisseurs divers	53 706	53 706		
Produits AR	31 048	31 048		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	45 969	45 969		
Compte courant groupe	1 892 416	1 892 416		
TOTAL	2 644 036	2 494 935	149 101	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 788 849	325 669	329 255	1 133 925
Intérêts courus	2 909	2 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	871 201	871 201		
Personnel et comptes rattachés	421 309	421 309		
S.S. et autres organismes sociaux	1 177 756	1 177 756		
T.V.A.	59 068	59 068		
Autres impôts, taxe	31 452	31 452		
Dettes sur immo	100 206	100 206		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	64 623	64 623		
TOTAL	4 517 373	3 054 193	329 255	1 133 925

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 202 €
♦ Dettes fiscales.....	20 124 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	140 966 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	420 791 €
♦ Trésorerie	2 615 €

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

- ♦ Vente en France..... 9 878 990 €
- ♦ Vente à l'exportation..... 2 098 232 €

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		STE AP LITHO S
Exercice clos le :		31/12/2020
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Taux d'imposition à l'IS 28 %		Résultat avant impôt €
Résultat courant		1 100 788
Résultat exceptionnel et participation		-165 656
Résultat comptable avant impôt		935 132
Détail de l'impôt sur le résultat courant		Base
Résultat courant		1 100 788
Réintégrations		153 671
IDR indemnités de départ à la retraite		
Provision Prime Non Conversion		
Participation N		145 810
Pénalités amendes		0
Taxes véhicules		2 154
Effort Construction		
Autres Réintégrations(pertes changes convers ^o)		5 707
Déductions		-171 170
Pertes de changes écart de conversion		-2 501
Participation N-1		-141 545
Majorations d'amortissements		-27 124
Effort Construction		
Autres Déductions		
TOTAL		1 083 289
Détail de l'impôt exceptionnel		Base
Nature :		
Charges exceptionnelles		-19 902
Produits exceptionnels		56
Participation		-145 810
Crédit Impôt Recherche CIR		
Crédit d'impôts / carry back		
Imputation déficits antérieurs		
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)		
Contribution sociale 3.3% IS >763000		
TOTAL		-165 656
RESULTAT FISCAL		917 633

V - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt – 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

A&P LITHOS	31/12/2019	31/12/2020	INTERIM moyenne 2019	INTERIM moyenne 2020
Ingénieurs et cadres	13	12		
agents de Maîtrise	11	10		
Employés et Techniciens	16	13		
Ouvriers	65	72		
Total	105	107	16,9	3,7

3 - Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 249	151	1 001	248
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 249	151	1 001	248

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	93	579	97	132	30	259	1
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	93	579	97	132	30	259	1

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 1 868 820 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en K€)		Reçu Par	30/12/2020
<u>Engagements donnés</u>			1 764
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR		BNP	670
§ nantissement du matériel financé = ligne dorure electro APL		BNP	227
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL		BNP	48
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE		BNP	95
§ nantissement du Matériel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER		BNP	44
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS		BNP	16
§ nantissement du Matériel financé APL - LIGNE DE RECHARGE T400		CIC	664

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.34 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 629 494 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 1er janvier 2011 avec la société intégrante SOFIE SAS. Le montant du CIR en 2020 s'élève à 181 K€.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

A&P-LITHOS

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière – 35220 CHATEAUBOURG
582 142 451 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

L'an 2021, le 22 juin à 10 heures 15 minute,

L'associée unique de la société A&P-LITHOS, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, divisé en 25 000 actions de 16 Euros chacune,

Dénommée et domiciliée dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 08 Juin 2021 à l'associé unique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président et rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associée en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que 1 associé possédant les 25 000 actions sur les 25 000 composants le capital social est présent.

Le quorum est atteint l'associé unique possédant 100 % des actions.

Le Président accueille Monsieur Fabrice LABBE et Monsieur Gaëtan RICORDEL, convoqués à la présente assemblée en qualité de représentants du Comité Social et Economique. Il est rappelé que les représentants sont soumis à une obligation de confidentialité à l'égard des délibérations de l'assemblée et des informations communiquées pendant celle-ci.

 1

Le président remercie également de leur présence Monsieur Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet IN EXTENSO-SECAG Commissaires aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique le 08 juin 2021 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 08 juin 2021 ;
- La copie de la convocation envoyée aux représentants des salariés le 08 juin 2021 ;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2020 ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président et le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associé, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 859 148 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 859 148 Euros de la façon suivante :

Dividende	700 000	Euros
Autres Réserves	159 148	Euros
Total	859 148	Euros

OP 2

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 3 584 093 euros contre 3 424 945 Euros précédemment.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2020	31/12/2019	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2019	31/12/2018	850 000,00 €	0,00 €	850 000,00 €
2018	31/12/2017	800 000,00 €	0,00 €	800 000.00 €

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve ledit rapport et constate l'absence de nouvelle convention née au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

11 heures 45 minutes.

Le Président



Le Secrétaire



A et P - LITHOS
ZA La Goulgatière
35220 CHATEAUBOURG
Siret 582 142 451 00027

3

In Extenso

Audit

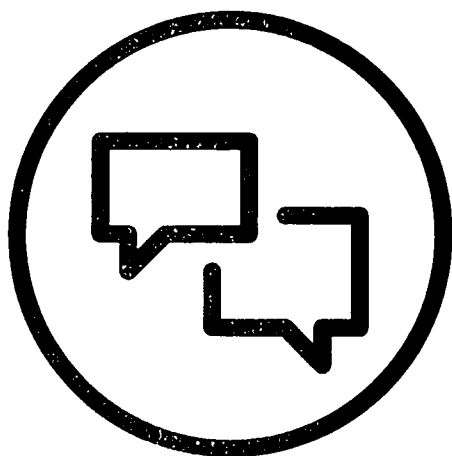
GREFFE

A&P LITHOS

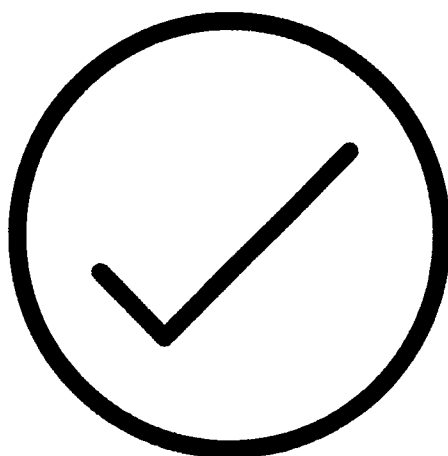
*Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 400.000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière*

35221 CHATEAUBOURG CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2020**



Écoute



Certification

In Extenso Secag

26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société A&P LITHOS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JM1

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "*Faits caractéristiques de l'exercice*" de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

JMY

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

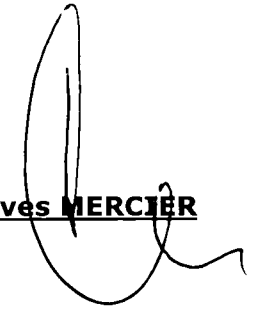
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 14 Juin 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SMY P

Bilan Actif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	94 362	94 362		
Frais de développement	178 886	177 526	1 360	
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	273 248	271 888	1 360	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	188 641	75 115	113 526	125 657
Constructions	3 376 097	2 386 791	989 307	984 892
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 768 469	3 014 765	753 703	701 705
Autres immobilisations corporelles	315 855	272 746	43 109	45 370
Immobilisations en cours	735 219		735 219	273 394
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 384 281	5 749 417	2 634 864	2 131 019
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	133 464		133 464	165 017
TOTAL immobilisations financières :	133 464		133 464	165 017
ACTIF IMMOBILISÉ	8 790 993	6 021 305	2 769 688	2 296 036

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 133 227	107 214	1 026 013	906 515
Stocks d'en-cours de production de biens	1 135 150		1 135 150	1 213 990
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	693 618		693 618	769 205
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	2 961 995	107 214	2 854 781	2 889 710
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	410 978	14 904	396 074	328 353
Autres créances	2 053 625		2 053 625	2 276 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 464 603	14 904	2 449 699	2 604 543
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 142 036		1 142 036	718 235
Charges constatées d'avance	45 969		45 969	48 278
TOTAL disponibilités et divers :	1 188 005		1 188 005	766 514
ACTIF CIRCULANT	6 614 603	122 118	6 492 486	6 260 766

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	15 405 596	6 143 423	9 262 173	8 556 801
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 400 000	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 424 944	3 241 956
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	859 148	982 989
TOTAL situation nette :	4 724 093	4 664 944
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 724 093	4 664 944
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	15 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 000	
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 791 758	1 414 631
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 791 758	1 414 631
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	871 201	1 277 135
Dettes fiscales et sociales	1 689 585	1 096 668
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 206	25 837
Autres dettes	64 623	75 085
TOTAL dettes diverses :	2 725 615	2 474 725
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 517 373	3 889 356
Ecarts de conversion passif	5 707	2 501
TOTAL GÉNÉRAL	9 262 173	8 556 801

Compte de Résultat (Première Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	284 827		284 827	46 316
Production vendue de biens	9 072 275	2 098 232	11 170 507	13 632 974
Production vendue de services	521 889		521 889	62 432
Chiffres d'affaires nets	9 878 990	2 098 232	11 977 222	13 741 722
Production stockée			(154 427)	196 730
Production immobilisée			3 716	2 987
Subventions d'exploitation			335	68 773
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			86 226	47 689
Autres produits			30	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 913 102	14 057 908
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			284 827	42 121
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 747 607	3 645 721
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(92 695)	109 366
Autres achats et charges externes			2 911 009	3 852 528
TOTAL charges externes :			5 850 748	7 649 737
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			272 949	251 080
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 196 297	3 414 683
Charges sociales			1 152 756	1 270 682
TOTAL charges de personnel :			4 349 053	4 685 366
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			288 487	295 358
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				23 516
Dotations aux provisions pour risques et charges			15 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			303 487	318 874
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			18 003	15 017
CHARGES D'EXPLOITATION			10 794 239	12 920 074
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 118 863	1 137 834

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 118 863	1 137 834
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4 950	6 095
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	13 206	20 847
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	18 155	26 942
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	31 160	34 187
Différences négatives de change	5 070	5 226
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36 230	39 412
RÉSULTAT FINANCIER	(18 075)	(12 471)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 100 788	1 125 363
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	56	12 658
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	56	12 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 274	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 628	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	19 902	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(19 846)	12 658
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	145 810	141 545
Impôts sur les bénéfices	75 983	13 488
TOTAL DES PRODUITS	11 931 314	14 097 508
TOTAL DES CHARGES	11 072 165	13 114 519
BÉNÉFICE OU PERTE	859 148	982 989

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2020 dont le total est de 9 262 173 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ **Résultat comptable bénéficiaire de 859 148 €**

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crise Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 a eu un impact sur l'activité de l'exercice 2020 :

La baisse d'activité pendant la crise sanitaire a entraîné une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 13%.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Mesures de distanciation sanitaire et protection dans l'entreprise permettant la réouverture partielle rapide
- Report des échéances de cotisations sociales
- Report des échéances de remboursements des loyers de crédits bail et emprunts
- Obtention au niveau du groupe ELVIA de 2 prêts de 2 M€ chaque garantis par l'Etat et d'un prêt croissance BPI de 1.15 M€

Les mesures prises ont permis de limiter la perte de l'exercice et l'impact de la crise sanitaire sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

Changement amortissement immobilisations

La société AP LITHOS SAS a décidé de réviser son plan d'amortissement avec un effet sur l'exercice en cours et sur les exercices futurs et a modifié la durée d'utilisation des installations techniques ayant connu une moindre utilisation pendant la crise sanitaire. L'impact de la crise sanitaire sur la charge d'amortissement de l'exercice s'élève à 39 K€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Taux

- ♦ Construction :
 - gros œuvre 5 %
 - second œuvre + station 10 %
- ♦ Aménagement des terrains 10 %
- ♦ Agencements et aménagements des bâtiments 10 et 20 %
- ♦ Matériel et outillage industriel 20 % et 33.33 %
- ♦ Station de traitement..... 15 %
- ♦ Agencements matériel et outillage 20 %
- ♦ Matériel de transport..... 33.33 %
- ♦ Matériel et mobilier de bureau..... 10 et 20 %
- ♦ Logiciel 20 %, 33.33 % et 100 %

↳ Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2020 pour une valeur de 254 158 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II – CHANGEMENT DE PRESENTATION COMPTABLE

Dans un souci d'harmonisation des procédures du groupe ELVIA, les créances factor non disponibles préalablement enregistrées au niveau du poste « Autres créances » ont été reclassées au 31 décembre 2020 au poste « Disponibilités ». Au 31 décembre 2019, elles s'élevaient à 158 K€.

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2021

Designation de l'exercice : AEP - LITBOR SAS

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
INCORP.						Contratées et non réalisées prévues au cours de l'exercice ou durant l'exercice précédent	Acquisitions créances, apports et versements de fonds à poste	
						1	2	
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	94 362	DE	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		ED	175 604	EE	KF 3 283	
	Terrains			EG	188 641	EH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	EJ	2 526 662	EK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		EN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	765 728	KQ	KR 58 702	
				KS	3 697 412	KT	KU 247 507	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KV	1 653	KW	KX 3 748	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY	61 938	KZ	LA	
	Matériel de transport *			LB	242 111	LC	LD 4 256	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *			LH	273 894	LI	LJ 636 401	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM	
	Avances et acceptés			LN	7 764 240	LO	LP 980 614	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	165 017	1U	1V	
	TOTAL IV			1Q	165 017	1R	1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	8 929 257	OH	OJ 983 896	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
INCORP.				par versement de fonds à poste	par cession ou autre moyen	Régularisations liquidées ou évaluées au cours de l'exercice		
				1	2	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	DO 94 362 D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	LW 175 604 IX	
	Terrains			IP		IX	IY 188 641 LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB 2 526 662 MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	IS	0 892	MG	MH 249 435 MI	
				IT	170 451	MJ	MK 2 160 409 ML	
	Autres	Installations générales, agencements divers *		IU		MM	MN 5 401 MO	
		Matériel de transport		IV		MP	MQ 61 938 MR	
	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	951	MS	MT 24 217 MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	174 576	MZ	NA 135 019 NB	
	Avances et acceptés			NC		ND	NE	
	TOTAL III			IV	345 427	NH	NI 2 375 721	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OL	OM	
	Autres participations			IO		OX	OY	
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			1J	165 017	2E	2F 165 017 2G	
	TOTAL IV			IB	165 017	NK	NL 165 017 2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1H	345 427	OK	OL 2 540 738 OM	

N° 1014 - 10/10/10

10/10/10

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note 3.2.2.

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise		AAT - LIGORIS SAS		Néant ☐					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	178 604	PF	1 912	PG		PH	177 696
Terrains		PI	60 964	PJ	12 132	PK		PL	73 096
Constructions	Sur sol propre	PM	1 738 073	PN	44 165	PO		PQ	1 802 238
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Int. généraux, agencements et aménagements des constructions	PV	253 425	PW	40 122	PX	8 995	PY	264 423
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 905 707	QA	179 881	QB	160 823	QC	3 014 765
Autres immobilisations corporelles	Int. généraux, agencements, aménagements divers	QD	1 692	QE	174	QF		QG	1 867
	Matériel de transport	QH	44 413	QI		QJ		QK	44 413
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	217 566	QM	10 091	QN	551	QO	226 506
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	2 633 511	QV	266 165	QW	170 669	QX	3 069 417
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	3 903 487	OP	268 487	OQ	170 669	OR	4 142 555
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Int. généraux agencements et aménagements	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Int. techniques matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Int. généraux agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et matériel mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition et de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général au cours (NP + NQ + NR)	NW		Total général au cours (NS + NT + NU)	NY		Total général au cours (NW + NY)	NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2022

3 - Provisions inscrites au bilan

♦ Provisions pour dépréciations.

↳ **sur stocks :**

Une provision pour dépréciation de 26 803 € concernant des stocks non mouvementés a été reprise au cours de l'année 2020 et porte le total à 107 214 €.

↳ **sur comptes clients :**

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en 2020 le solde reste à 14 904 €.

♦ Provisions pour risques.

↳ Une provision pour litige clients a été constatée de 15 000 €

♦ Provision pour pertes de change

↳ Pas de provision en 2020

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	106 769		106 769	
Compte de garantie COFACREDIT	24 335		24 335	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	395 341	395 341		
Clients douteux	15 637		15 637	
Personnel et comptes rattachés	2 878	2 878		
Sécurité Sociale				
ETAT Subvention à recevoir	19 167	19 167		
TVA	54 410	54 410		
Fournisseurs divers	53 706	53 706		
Produits AR	31 048	31 048		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	45 969	45 969		
Compte courant groupe	1 892 416	1 892 416		
TOTAL	2 644 036	2 494 935	149 101	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 788 849	325 669	329 255	1 133 925
Intérêts courus	2 909	2 909		
Fournisseurs et comptes rattachés	871 201	871 201		
Personnel et comptes rattachés	421 309	421 309		
S.S. et autres organismes sociaux	1 177 756	1 177 756		
T.V.A.	59 068	59 068		
Autres impôts, taxe	31 452	31 452		
Dettes sur immo	100 206	100 206		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	64 623	64 623		
TOTAL	4 517 373	3 054 193	329 255	1 133 925

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 202 €
♦ Dettes fiscales.....	20 124 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	140 966 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	420 791 €
♦ Trésorerie	2 615 €

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

- ♦ Vente en France..... 9 878 990 €
- ♦ Vente à l'exportation..... 2 098 232 €

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		STE AP LITHO S
Exercice clos le :		31/12/2020
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		Résultat avant impôt
Taux d'imposition à l'IS 28 %		€
Résultat courant		1 100 788
Résultat exceptionnel et participation		-165 656
Résultat comptable avant impôt		935 132
Détail de l'impôt sur le résultat courant		Base
Résultat courant		1 100 788
Réintégrations		153 671
IDR indemnités de départ à la retraite		
Provision Prime Non Conversion		
Participation N		145 810
Pénalités amendes		0
Taxes véhicules		2 154
Effort Construction		
Autres Réintégrations(pertes changes convers ^e)		5 707
Déductions		-171 170
Pertes de changes écart de conversion		-2 501
Participation N-1		-141 545
Majorations d'amortissements		-27 124
Effort Construction		
Autres Déductions		
TOTAL		1 083 289
Détail de l'impôt exceptionnel		Base
Nature :		
Charges exceptionnelles		-19 902
Produits exceptionnels		56
Participation		-145 810
Crédit Impôt Recherche CIR		
Crédit d'impôts / carry back		
Imputation déficits antérieurs		
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)		
Contribution sociale 3.3% IS >763000		
TOTAL		-165 656
RESULTAT FISCAL		917 633

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

V - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt – 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

A&P LITHOS	31/12/2019	31/12/2020	INTERIM moyenne 2019	INTERIM moyenne 2020
Ingénieurs et cadres	13	12		
agents de Maitrise	11	10		
Employés et Techniciens	16	13		
Ouvriers	65	72	16,9	3,7
Total	105	107		

3 – Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 249	151	1 001	248
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 249	151	1 001	248

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	93	579	97	132	30	259	1
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	93	579	97	132	30	259	1

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 1 868 820 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en K€)	Reçu Par	30/12/2020
<u>Engagements donnés</u>		1 764
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR	BNP	670
§ nantissement du matériel financé = ligne dorure electro APL	BNP	227
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL	BNP	48
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE	BNP	95
§ nantissement du Matériel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	BNP	44
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS	BNP	16
§ nantissement du Matériel financé APL - LIGNE DE RECHARGE T400	CIC	664

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.34 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 629 494 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 1er janvier 2011 avec la société intégrante SOFIE SAS. Le montant du CIR en 2020 s'élève à 181 K€.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen